

**ARRETE PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS DE L'ELECTION DES
REPRESENTANT-ES DES USAGER-ES ET DES PERSONNELS AUX CONSEILS D'UFR ET DE
DEPARTEMENT**

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE TOULOUSE - JEAN JAURES

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-2 à L712-6, L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles R211-503 à R211-584 ;

Vu la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 17 Juin 2019 ;

Vu le décret n° 024-841 du 16 juillet 2024 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) ;

Vu le règlement général sur la protection des données, notamment le chapitre IV - Responsable du traitement et sous-traitant ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse - Jean Jaurès en vigueur ;

Vu les statuts des UFR et des départements ;

Vu l'arrêté du 13 janvier 2025 portant renouvellement total des représentant-es des usager-ères aux conseils d'UFR et de département ;

Vu l'arrêté du 13 janvier 2025 portant des représentant-es des personnels au conseil de l'UFR LLCE et au conseil de l'IFMI ;

Vu l'arrêté du 13 janvier 2025 portant renouvellement total des représentant-es des personnels au conseil du Département Anthropologie ;

Vu l'arrêté du 5 janvier 2021 adoptant la décision cadre pour l'organisation d'élections par vote électronique au sein de l'Université Toulouse - Jean Jaurès ;

Vu la délibération du conseil d'administration en date du 23 février 2023 portant élection d'Emmanuelle Garnier à la présidence de l'Université Toulouse II ;

Vu la délibération 62 du conseil d'administration en date du 8 décembre 2020 ;

Vu l'avis du comité électoral consultatif en date du 21 octobre 2024.

Considérant que le renouvellement total des représentant-es des usager-ères a été organisé les 25 et 26 mars 2025 par vote à l'urne ;

Considérant que le renouvellement partiel et le renouvellement total des représentant-es des personnels a été organisé par voie électronique les 25, 26 et 27 mars 2025.

ARRETE

Si vous estimez que la décision prise par l'Administration est contestable vous pouvez former :

- Soit un recours gracieux qu'il vous appartient de m'adresser ;
- Soit un recours hiérarchique devant l'autorité à laquelle le responsable de la décision se trouve subordonné (Ministre de l'Enseignement supérieur)
- Soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse.

Ce recours doit intervenir dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision. Toutefois, si vous souhaitez former un recours contentieux suite au rejet d'un recours gracieux ou hiérarchique, ce recours contentieux doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision de rejet du recours gracieux ou hiérarchique

ARTICLE 1

Par le présent arrêté et les 13 feuillets annexés, sont proclamés les résultats aux scrutins portant renouvellement partiel des représentant-es des personnels au collège B du conseil de l'UFR LLCE et renouvellement total des représentant-es des usager-ères aux conseils de l'ensemble des UFR et départements, ainsi que le renouvellement total des représentant-es des personnels au conseil du département Anthropologie.

ARTICLE 2

Restent non pourvus, par absence de candidatures, le collège des usager-ères des conseils des composantes pédagogiques suivantes :

- Département Anthropologie
- Département Documentation, Archives, Médiathèque et Edition (DDAME)
- Département Histoire de l'art et archéologie
- Département Histoire
- UFR Langues, Littératures et Civilisations Étrangères (LLCE)
- Département Études Hispaniques et Hispano-Américaines (EHHA)
- Département Études du monde anglophone (DEMA)
- Département Langues étrangères (LE)
- Département Langues étrangères appliquées (LEA)
- Département Sciences du langage (SDL)
- UFR Lettres, philosophie, musique, arts, spectacles, communication (LPMASC)
- Département Art&Com - communication, études visuelles et arts de la scène
- Département Arts plastiques-design (APD)
- Département Lettres modernes, cinéma, occitan (LMCO)
- Département Philosophie
- Département Psychologie clinique du sujet (PCS)
- UFR Sciences, Espaces, Sociétés (SES)
- Département Géographie, aménagement, environnement (Institut Daniel Faucher) (GAE)
- Département Mathématiques – informatique (DMI)
- Département Sciences économiques et gestion (SEG)
- Département Sciences de l'éducation et de la formation (SEF)
- Département Sociologie

ARTICLE 3

Monsieur le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4

Le présent arrêté est transmis à la rectrice de région académique. Il fait également l'objet d'une publicité sur le site internet de l'université.

Fait à Toulouse, le 27 mars 2025

Emmanuelle GARNIER



Les procès-verbaux sont consultables sur demande auprès du pôle Affaires institutionnelles.

Si vous estimez que la décision prise par l'Administration est contestable vous pouvez former :

- Soit un recours gracieux qu'il vous appartient de m'adresser :
- Soit un recours hiérarchique devant l'autorité à laquelle le responsable de la décision se trouve subordonné (Ministre de l'Enseignement supérieur)
- Soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse.

Ce recours doit intervenir dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision. Toutefois, si vous souhaitez former un recours contentieux suite au rejet d'un recours gracieux ou hiérarchique, ce recours contentieux doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision de rejet du recours gracieux ou hiérarchique

Conseil du département Anthropologie

Collège A-B

Nombre total de suffrages exprimés = 7

Nombre de sièges à pourvoir = 8

Quotient électoral = 0,88

Nombre d'inscrits = 9 Bulletins blancs ou nuls = 0

Nombre total de votants = 7 Taux de participation = 77,78%

Listes	Nombre de suffrages exprimés	Sièges (quotient électoral)	Reste	Sièges (plus fort reste)	Total des sièges	Candidats élus {Rang initial - Nom Prénom}
						Candidats non élus {Rang initial - Nom Prénom}
Anthropologie	7	8	0,00	0	8	1-ADELL NICOLAS ; 2-BOUKHOBZA NORIA ; 3-COURDURIES JEROME ; 4-CARRARO FLAVIA ; 5-GABAIL LAURENT ; 6-CHARLIER-ZEINEDDINE LAURENCE ; 7-LEGRAIN LAURENT ; 8-METAIS JULIE.

Sièges attribués	8	0	8
------------------	---	---	---



La Présidente de l'université

Emmanuelle GARNIER

Conseil du département Anthropologie
Collège BIATSS

Nombre total de suffrages exprimés = 3

Nombre de sièges à pourvoir = 2

Quotient électoral = 1,50

Nombre d'inscrits = 3 Bulletins blancs ou nuls = 0

Nombre total de votants = 3 Taux de participation = 100,00%

Listes	Nombre de suffrages exprimés	Sièges (quotient électoral)	Reste	Sièges (plus fort reste)	Total des sièges	Candidats élus {Rang initial - Nom Prénom} Candidats non élus {Rang initial - Nom Prénom}
--------	------------------------------	-----------------------------	-------	--------------------------	------------------	--

Les BIATSS d'Anthropologie	3	2	0,00	0	2	1-NATALI CECILE ; 2-VERHOEYEN JULIE.
----------------------------	---	---	------	---	---	---

Sièges attribués	2	0	2
------------------	---	---	---

La Présidente de l'université

Emmanuelle GARNIER



Conseil de l'UFR LLCE

Collège B

Nombre total de suffrages exprimés = 38

Nombre de sièges à pourvoir = 1

Quotient électoral = 38,00

Nombre d'inscrits = 110 Bulletins blancs ou nuls = 18

Nombre total de votants = 56 Taux de participation = 50,91%

Listes	Nombre de suffrages exprimés	Sièges (quotient électoral)	Reste	Sièges (plus fort reste)	Total des sièges	Candidats élus {Rang initial - Nom Prénom} Candidats non élus {Rang initial - Nom Prénom}
LIUBOV PATRUKHINA	21	0	21,00	1	1	1- PATRUKHINA LIUBOV.
JEREMI SEGOUAT	17	0	17,00	0	0	1-SEGOUAT JEREMI.
Sièges attribués		0		1	1	



La Présidente de l'université

Emmanuelle GARNIER

Conseil de l'UFR Histoire, Art et Archéologie (HAA)

Collège Usagers

Nombre total de suffrages exprimés = 48

Nombre d'inscrits = 3 670 Bulletins blancs ou nuls = 11

Nombre de sièges à pourvoir = 7

Quotient électoral = 6,86

Nombre total de votants = 59 Taux de participation = 1,61%

Listes	Nombre de suffrages exprimés	Sièges (quotient électoral)	Reste	Sièges (plus fort reste)	Total des sièges	Candidats élus {Rang initial - Nom Prénom} Candidats suppléants {Rang initial - Nom Prénom} Candidats non élus {Rang initial - Nom Prénom}
LE POING LEVE	48	7	0,00	0	7	1-HAAS ETHAN ; 2-TERMIGNON ESTHER ; 3-TEBANI JEAN ; 4-CISSE FELIPE NOAH ; 5-MAESTRI POCINO NATHAN ; 6-LEBESGUE ANAIS ; 7-SALAUN ARSENE.

Sièges attribués	7	0	7
------------------	---	---	---



La Présidente de l'université

Emmanuelle GARNIER

Conseil du Dpt. français langue étrangère _DEFLE

Collège Usagers

Nombre total de suffrages exprimés = 30

Nombre d'inscrits = 392 Bulletins blancs ou nuls = 2

Nombre de sièges à pourvoir = 2

Quotient électoral = 15,00

Nombre total de votants = 32 Taux de participation = 8,16%

Listes	Nombre de suffrages exprimés	Sièges (quotient électoral)	Reste	Sièges (plus fort reste)	Total des sièges	Candidats élus {Rang initial - Nom Prénom} Candidats suppléants {Rang initial - Nom Prénom} Candidats non élus {Rang initial - Nom Prénom}
Les étudiantes du DEFLE	30	2	0,00	0	2	1-PAES LANDIM HELENICE ; 2-MUHENDIS FATMA ALZAHRA.

Sièges attribués	2	0	2
------------------	---	---	---



La Présidente de l'université

Emmanuelle GARNIER

Conseil du Dpt. traduction, interprétation et médiation linguistique_D-Tim

Collège Usagers

Nombre total de suffrages exprimés = 18

Nombre d'inscrits = 103 Bulletins blancs ou nuls = 0

Nombre de sièges à pourvoir = 2

Quotient électoral = 9,00

Nombre total de votants = 18 Taux de participation = 17,48%

Listes	Nombre de suffrages exprimés	Sièges (quotient électoral)	Reste	Sièges (plus fort reste)	Total des sièges	Candidats élus {Rang initial - Nom Prénom} Candidats suppléants {Rang initial - Nom Prénom} Candidats non élus {Rang initial - Nom Prénom}
MASTER I DTIM	18	2	0,00	0	2	1-POURCHOT LUCAS ; 2-LEY LILAS. 3-FOREST ALEXIA ;
Sièges attribués		2		0	2	



La Présidente de l'université

Emmanuelle GARNIER

Conseil du dpt. Langues, littératures et civilisations anciennes _LLCA

Collège Usagers

Nombre total de suffrages exprimés = 14

Nombre d'inscrits = 104 Bulletins blancs ou nuls = 2

Nombre de sièges à pourvoir = 5

Quotient électoral = 2,80

Nombre total de votants = 16 Taux de participation = 15,38%

Listes	Nombre de suffrages exprimés	Sièges (quotient électoral)	Reste	Sièges (plus fort reste)	Total des sièges	Candidats élus {Rang initial - Nom Prénom} Candidats suppléants {Rang initial - Nom Prénom} Candidats non élus {Rang initial - Nom Prénom}
Lettres classiques	14	5	0,00	0	5	1-GENESTE GAELLE ; 2-RAYMOND MARIUS ; 3-HARE QUINN ; 4-GIUSEPPIN ENZO ; 5-FERRER LOUISE.

Sièges attribués	5	0	5
------------------	---	---	---



La Présidente de l'université

Emmanuelle GARNIER

Conseil du dpt. Musique

Collège Usagers

Nombre total de suffrages exprimés = 84

Nombre d'inscrits = 437 Bulletins blancs ou nuls = 3

Nombre de sièges à pourvoir = 3

Quotient électoral = 28,00

Nombre total de votants = 87 Taux de participation = 19,91%

Listes	Nombre de suffrages exprimés	Sièges (quotient électoral)	Reste	Sièges (plus fort reste)	Total des sièges	Candidats élus {Rang initial - Nom Prénom} Candidats suppléants {Rang initial - Nom Prénom} Candidats non élus {Rang initial - Nom Prénom}
Les crooners et les crooneuses	84	3	0,00	0	3	1-BOBLIN NELL ; 2-BAJUL RAPHAEL ; 3-MICHAUD LOUIS. 4-MESTRE JULIE ; 5-MACKAY ALISTER ; 6-LEYRIS LUCIEN.

Sièges attribués	3	0	3
------------------	---	---	---



La Présidente de l'université

Emmanuelle GARNIER

Conseil de l'UFR Psychologie

Collège Usagers

Nombre total de suffrages exprimés = 311

Nombre d'inscrits = 4 430 Bulletins blancs ou nuls = 6

Nombre de sièges à pourvoir = 8

Quotient électoral = 38,88

Nombre total de votants = 317 Taux de participation = 7,16%

Listes	Nombre de suffrages exprimés	Sièges (quotient électoral)	Reste	Sièges (plus fort reste)	Total des sièges	Candidats élus {Rang initial - Nom Prénom} Candidats suppléants {Rang initial - Nom Prénom} Candidats non élus {Rang initial - Nom Prénom}
Collectif de Représentant·es des Etudiant·es en Psychologie	201	5	6,62	0	5	1-SEGURA YOAN ; 2-BAJ CENDRINE ; 3-BROCHET EMILIE ; 4-OUAAFFI ASSIA ; 5-BACQUET ALEXANDRE. 6-PASSEMAR ANASTASIA ; 7-JOURDAN AXEL ; 8-TEULIERE CLAIRE ; 9-GANINO CARLA ; 10-JUBINVILLE AUDREY. 11-DAUTEL MALAURY ; 12-AUGUSTE MORENA ; 13-REYNAUD-GONZALEZ EMMA ; 14-ALCAINE SANDRINE ; 15-HONARKAR-SAVEH ANNA.
E.S.P.R.I.T : ÉtudiantEs Solidaires de Psychologie pour la Représentation Inclusive à Toulouse	110	2	32,25	1	3	1-HEGAB SHAMS EL DIN ; 2-MURCIA MORGANE ; 3-CASANUEVA UGO. 4-LASSALLE CAMILLE ; 5-ESCANDE ADRIEN ; 6-GRAILLOT GALEANE. 7-LUDOVIC DE LYS ZACHARIE ; 8-KORITNIK KATRIN.
Sièges attribués		7		1	8	

La Présidente de l'université



Emmanuelle GARNIER

Conseil du dpt. Psychopatho. clinique, psycho. de la santé, neurosciences

Collège Usagers

Nombre total de suffrages exprimés = 116

Nombre d'inscrits = 4 429 Bulletins blancs ou nuls = 4

Nombre de sièges à pourvoir = 2

Quotient électoral = 58,00

Nombre total de votants = 120 Taux de participation = 2,71%

Listes	Nombre de suffrages exprimés	Sièges (quotient électoral)	Reste	Sièges (plus fort reste)	Total des sièges	Candidats élus {Rang initial - Nom Prénom} Candidats suppléants {Rang initial - Nom Prénom} Candidats non élus {Rang initial - Nom Prénom}
Collectif de Représentant·es des Etudiant·es en Psychologie	116	2	0,00	0	2	1-SEGURA YOAN ; 2-ALCAINE SANDRINE. 3-BAJ CENDRINE ; 4-OUAAFFI ASSIA.
Sièges attribués		2		0	2	



La Présidente de l'université

Emmanuelle GARNIER

Conseil du dpt. Psychologie cognitive, ergonomie

Collège Usagers

Nombre total de suffrages exprimés = 99

Nombre de sièges à pourvoir = 3

Quotient électoral = 33,00

Nombre d'inscrits = 4 430 Bulletins blancs ou nuls = 3

Nombre total de votants = 102 Taux de participation = 2,30%

Listes	Nombre de suffrages exprimés	Sièges (quotient électoral)	Reste	Sièges (plus fort reste)	Total des sièges	Candidats élus {Rang initial - Nom Prénom} Candidats suppléants {Rang initial - Nom Prénom} Candidats non élus {Rang initial - Nom Prénom}
Collectif de Représentant·es des Etudiant·es en Psychologie	99	3	0,00	0	3	1-GANINO CARLA ; 2-BROCHET EMILIE ; 3-PASSEMAR ANASTASIA. 4-JOURDAN AXEL ; 5-TEULIERE CLAIRE ; 6-JUBINVILLE AUDREY.
Sièges attribués		3		0	3	



La Présidente de l'université

Emmanuelle GARNIER

Conseil du département Psychologie du développement

Collège Usagers

Nombre total de suffrages exprimés = 105

Nombre de sièges à pourvoir = 2

Quotient électoral = 52,50

Nombre d'inscrits = 4 429 Bulletins blancs ou nuls = 4

Nombre total de votants = 109 Taux de participation = 2,46%

Listes	Nombre de suffrages exprimés	Sièges (quotient électoral)	Reste	Sièges (plus fort reste)	Total des sièges	Candidats élus {Rang initial - Nom Prénom} Candidats suppléants {Rang initial - Nom Prénom} Candidats non élus {Rang initial - Nom Prénom}
Collectif de Représentant·es des Etudiant·es en Psychologie	105	2	0,00	0	2	1-JUBINVILLE AUDREY ; 2-AUGUSTE MORENA. 3-ALCAINE SANDRINE ; 4-REYNAUD-GONZALEZ EMMA.

Sièges attribués	2	0	2
------------------	---	---	---



La Présidente de l'université

Emmanuelle GARNIER

Conseil du dpt. Psychologie sociale, du travail et des organisations

Collège Usagers

Nombre total de suffrages exprimés = 98

Nombre d'inscrits = 4 429 Bulletins blancs ou nuls = 6

Nombre de sièges à pourvoir = 4

Quotient électoral = 24,50

Nombre total de votants = 104 Taux de participation = 2,35%

Listes	Nombre de suffrages exprimés	Sièges (quotient électoral)	Reste	Sièges (plus fort reste)	Total des sièges	Candidats élus {Rang initial - Nom Prénom} Candidats suppléants {Rang initial - Nom Prénom} Candidats non élus {Rang initial - Nom Prénom}
Collectif de Représentant·es des Etudiant·es en Psychologie	98	4	0,00	0	4	1-DAUTEL MALAURY ; 2-AUGUSTE MORENA ; 3-JUBINVILLE AUDREY ; 4-PASSEMAR ANASTASIA.

Sièges attribués	4	0	4
------------------	---	---	---



La Présidente de l'université

Emmanuelle GARNIER